

• **BETTERAVES SUCRIÈRES :**

Légère évolution de la cercosporiose
Peu d'activité des parasites

• **MAIS :** Le vol de la pyrale reste modéré.

BETTERAVES SUCRIÈRES

77 parcelles sont observées cette semaine.

Maladies foliaires :

Malgré l'élévation des températures en journée, les nuits sont fraîches, cela ne favorise pas une évolution rapide des maladies du feuillage.

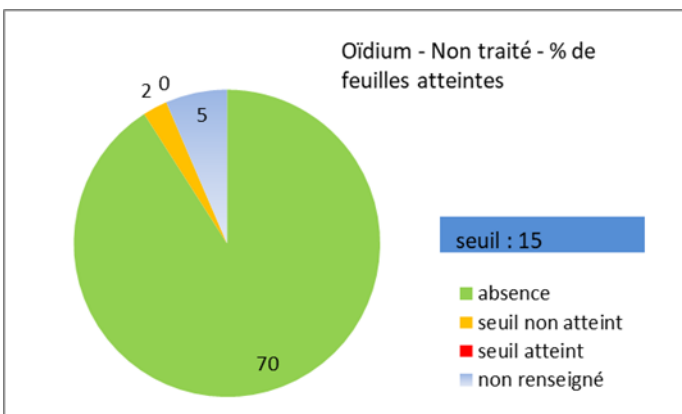
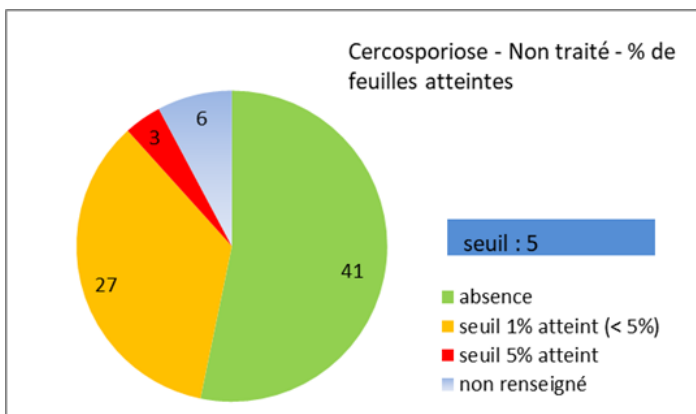
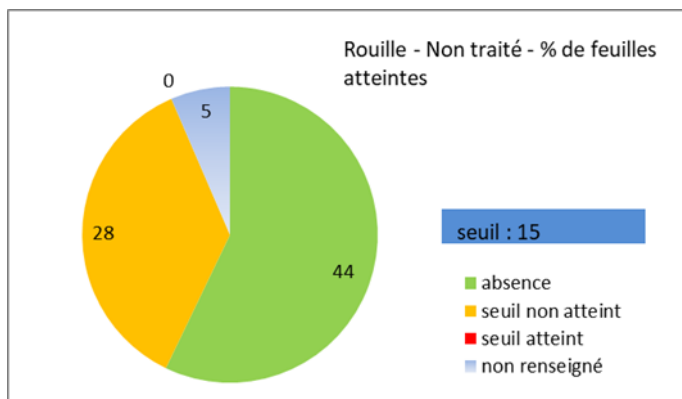
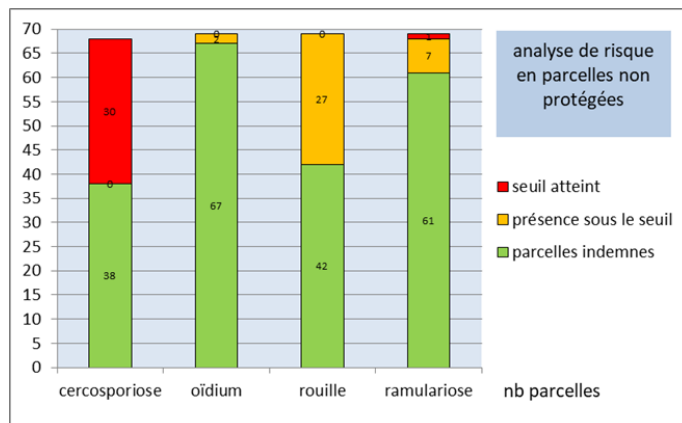
La **cercosporiose** reste la maladie dominante. Elle est présente dans 42% des parcelles du réseau de surveillance.

Le seuil de nuisibilité est atteint pour 3 parcelles en bordure littorale et pour 27 parcelles dans les autres secteurs. Rappelons que le seuil est de 5% pour la bordure littorale et de 1% pour les autres secteurs (voir graphique ci-dessous).

La **ramulariose** est observée sur 12 % des sites, le seuil indicatif de risque de 5 % est atteint sur une parcelle de l'Aisne.

La **rouille** est présente sur 39% des parcelles, sans atteindre le seuil indicatif de risque.

Très faible présence de l'**oïdium**, qui est observé sur 2 parcelles de la région.



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.

Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2
Début de la protection avant la mi-août			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Noctuelles défoliatrices

Faible activité des noctuelles, elles sont présentes sur 31 parcelles, mais aucune d'elles n'atteint le **seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou de déjections.**

Pégomyies :

L'activité des larves de pégomyies (asticots) est toujours en diminution par rapport aux semaines précédentes. Elles sont présentes dans 8 parcelles de la région, bien en dessous du **seuil indicatif de risque de 50 % de betteraves avec galeries et asticot vivant.**

La présence de pontes est également faible, seules 11 parcelles

Charançons » Lixus Juncii »

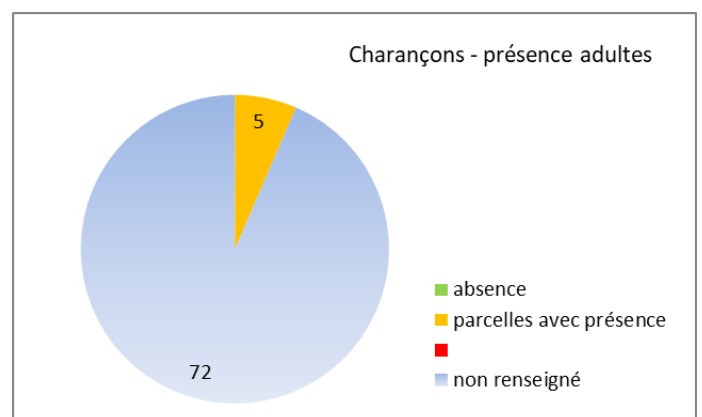
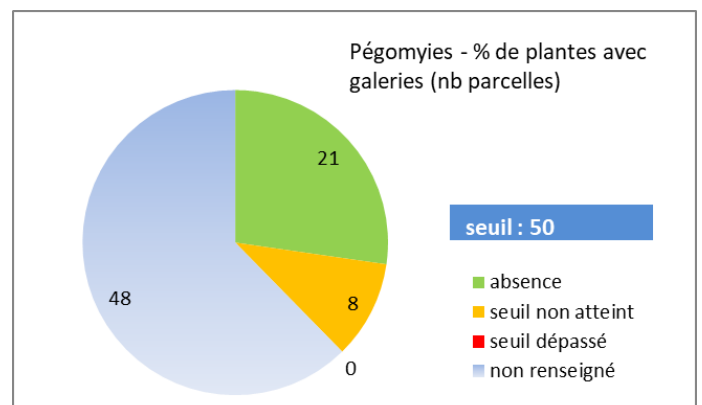
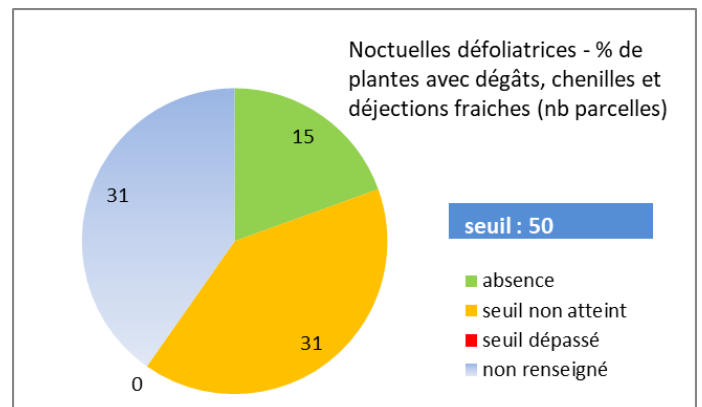
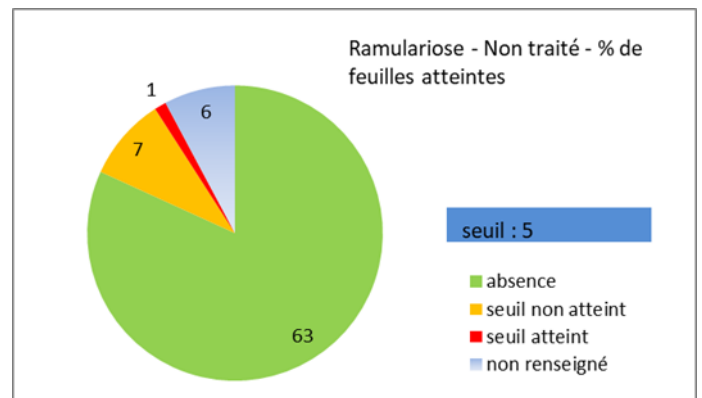
La présence du charançon Lixus est signalée dans 5 parcelles du département de l'Aisne.

Le charançon Lixus est un parasite émergent observé pour la deuxième année dans le Sud de la région.

Cet insecte pond sur les pétioles de betteraves (piqûre noire), la larve se développe dans la racine creusant de galeries.



Piqûre et œuf de charançon (Photo ITB)



Charançon adulte (Photo ITB)

MAIS

21 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 11 feuilles à floraison mâle.

Suivi du vol de la pyrale :

Dans le réseau, 21 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

⇒ 12 pièges sont indemnes de capture.

⇒ 6 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.

Suivi des pontes :

Les observations de ponte de pyrale en parcelle sont rares. **Cette semaine de nouvelles pontes sont observées à Bouillancourt-la-Bataille (Somme), avec 3% de pontes fraîches.** Le seuil indicatif de risque n'est donc pas atteint.






Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. Chaque ponte regroupe une vingtaine d'œufs, constituant une ooplaque de 5 à 10 mm.

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Commune	code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées			
		Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
MOLINCHART	02000			3	0
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000		0	5	2
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0	2	0	0
BLERANCOURT	02300	1	1	9	6
CONNIGIS	02330	0	2		5
CHARTEVES	02400	1	0	0	2
MONDREPUIS	02500		1	0	2
AUBENTON	02500	2		0	0
WARGNIES-LE-GRAND	59144	0	0	0	0
ROEULX	59172				0
VIEUX BERQUIN*	59232			3	2
BEAUBAIS	60000	1	0	0	0
SAINT-LEGER-EN-BRAY	60155	0	0	0	0
ABANCOURT	60220		0	0	0
CATHEUX	60360	0	0	1	0
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY	60650		0	0	0
BAINCTHUN	62360		0	0	0
FLORINGHEM	62550	0		0	2
ALLERY	80270	0	0	3	
CAULIERES	80290	0	0	0	1
COTTENCHY**	80440	0	0	0	6
BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	80500	0		1	0

(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

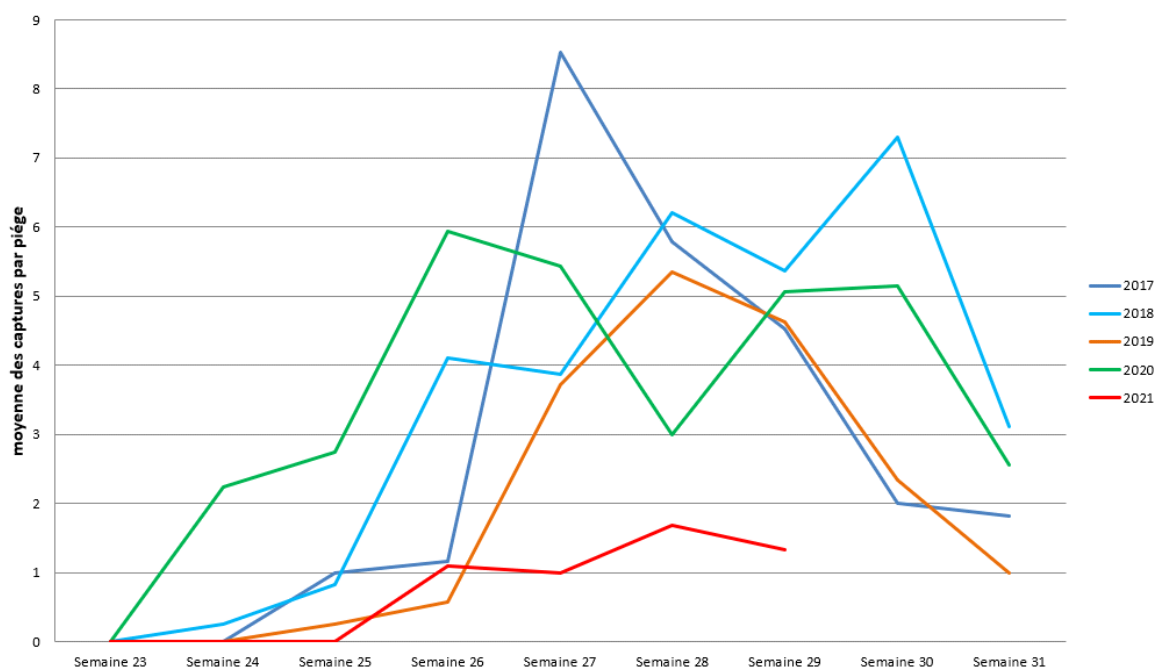
Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

Analyse de risque :

Les conditions climatiques de ce début d'été ont été très défavorables à l'émergence des papillons de pyrale. Cette année, l'intensité du vol de la pyrale est donc beaucoup plus faible que les années précédentes.

Nombre moyen de capture papillons de pyrale par piège sur les Hauts-de-France



Il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, la période optimale en lutte conventionnelle est le stade "chenille baladeuse" (stade non encore constaté), à condition que le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteur de ponte soit dépassé. Pour le choix de la lutte, il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons et des insectes pollinisateurs qui butinent les inflorescences mâles du maïs.

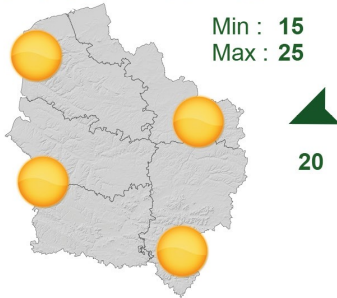
Ce message est la dernière analyse de risque maïs de cette saison.



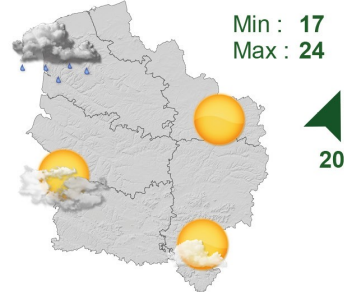
Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2021**, dans les BSV Grandes Cultures n°16 du 1^{er} juin 2021.

METEOROLOGIE

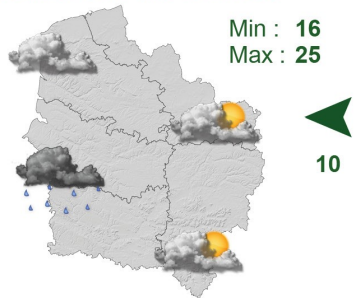
Mercredi 21 Juillet



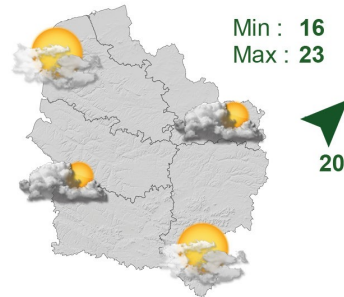
Jeudi 22 Juillet



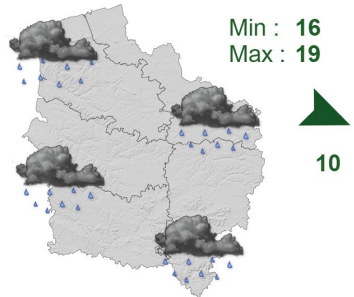
Vendredi 23 Juillet



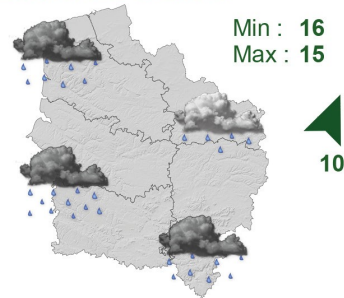
Samedi 24 Juillet



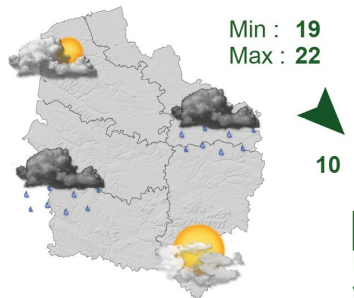
Dimanche 25 Juillet



Lundi 26 Juillet



Mardi 27 Juillet



Pour en Savoir +

Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coiza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia, Malle : V. Duval - Fredon Picardie, Protégépineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambres d'Agriculture de la Somme, L.Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horreains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

